

BE-A0524_715028_800481_FRE

Inventaire des archives de la commune
d'Elouges. Dépôt 2019, (1771) 1800-1977



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	7
Consultation et utilisation.....	8
Conditions d'accès.....	8
Conditions de reproduction.....	8
Histoire du producteur et des archives.....	9
Producteur d'archives.....	9
Nom.....	9
Historique.....	9
Compétences et activités.....	10
Organisation.....	11
Archives.....	11
Historique.....	11
Acquisition.....	13
Contenu et structure.....	14
Contenu.....	14
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	14
Finances et fiscalité.....	14
Patrimoine.....	15
État civil.....	15
Population.....	16
Élections.....	16
Affaires militaires.....	17
Travaux publics.....	17
Enseignement.....	17
Bienfaisance ou assistance publique.....	17
Culte.....	18
Langues et écriture des documents.....	18
Sélections et éliminations.....	18
Accroissements / compléments.....	19
Mode de classement.....	19
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	21
I. Généralités.....	21
2 - 10 Registres de la correspondance. 1835-1842, 1844-1846, 1848-1857.....	21
--- Registres aux arrêtés de l'autorité supérieure. 1837-1864.....	21
11 - 14 Rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune. 1862-1863, 1877-1878, 1883, 1913, [1928], 1947-1976.....	22
16 - 17 Dossiers relatifs aux responsabilités et aux litiges. 1931-1937, 1943-1944.....	22
II. Organisation et personnel.....	23
A. La commune en tant qu'entité administrative.....	23
18 - 22 Dossiers relatifs aux coopérations intercommunales. 1937-1952, 1955, 1958-1964, 1967, 1971-1975.....	23
B. Organisation et membres des organes politiques.....	23
C. Archives communales.....	24
31 - 32 Inventaires des archives communales. 1973, 1979.....	24
D. Personnel des services.....	24
III. Patrimoine.....	25
IV. Finances et fiscalité.....	26

A. Comptabilité du secrétariat.....	26
37 - 54 Budgets annuels et annexes. 1830-1855, 1865, 1889-1972.....	26
B. Comptabilité du receveur.....	27
56 - 63 Grands-livres du bureau du receveur. 1942-1976.....	27
56 - 59 Recettes. 1942-1976.....	27
60 - 63 Dépenses. 1942-1976.....	27
64 - 76 Comptes annuels. 1837-1838, 1888-1889, 1903-1976.....	28
77 - 93 Pièces justificatives aux comptes. 1962, 1968, 1974-1976.....	28
77 - 79 1962.....	28
80 - 82 1968.....	29
83 - 86 1974.....	29
87 - 89 1975.....	29
90 - 93 1976.....	29
C. Impositions et taxes communales.....	30
95 - 99 Rôles des impositions et des taxes communales. 1945-1976.....	30
D. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	30
100 - 101 Livres des mutations. [Avant 1811] - 1834.....	30
103 - 111 Matrices cadastrales. 1845-1920.....	31
V. État civil.....	32
117 - 118 Registres des déclarations de naissances. 1932-1976.....	32
119 - 120 Registres des déclarations de décès. 1939-1976.....	32
VI. Population.....	33
A. Registres et mouvements de la population.....	33
121 - 141 Registres de la population. 1847-1920.....	33
121 - 123 1847-1856.....	33
124 - 127 1857-1869.....	33
128 - 136 1870-1894.....	33
137 - 141 1893-1920.....	34
142 - 145 Index des registres de la population. 1847-1920.....	34
410 - 413 Registres des entrées. 1893-1894, 1906-1920, 1972-1976.....	34
414 - 418 Registres des sorties. 1884-1920, 1972-1976.....	35
419 - 423 Relevés généraux du mouvement de la population. 1931-1976.....	35
B. Recensements de la population.....	36
424 - 425 Recensements de la population au 31 décembre. 1947, 1970.....	36
C. Cartes d'identité et passeports.....	36
426 - 429 Registres d'inscription des cartes d'identité. 1926-1945, 1952-1972.	36
D. Étrangers.....	36
146 - 148 Registres des étrangers. 1927-1977.....	36
149 - 150 Index des bulletins d'étrangers. [1933-1977].....	36
151 - 182 Bulletins d'étrangers. [1933-1977].....	37
VII. Élections.....	40
A. Listes électorales et listes dérivées.....	40
188 - 195 Listes des électeurs généraux et communaux. 1932-1933, 1935- 1938, 1949, 1956-1960, 1969-1974.....	40
196 - 197 Listes des électeurs pour les chambres législatives. [1937], 1948- 1949.....	41
199 - 205 Listes des électeurs généraux, provinciaux et communaux. 1952- 1956, 1960-1968, 1976-1978.....	41
B. Révision des listes électorales.....	41
C. Dossiers des élections.....	42
VIII. Affaires militaires et guerres.....	43
A. Service militaire.....	43

1. 1817-1923.....	43
210 - 214 Registres d'inscription et listes alphabétiques. 1892, 1895-1922.	43
216 - 221 Registres des militaires en congé illimité. 1899-1938.....	43
2. 1924-1976.....	44
222 - 232 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1923-1973, 1976.....	44
B. Guerres et conséquences.....	45
238 - 239 Ordres de réquisition et reçus de fournitures requises. 1940-1945..	45
IX. Ordre et sécurité publics.....	47
250 - 253 Dossiers relatifs aux missions de police administrative concernant la tranquillité et l'ordre publics. 1924-1929, 1934-1976.....	47
X. Santé publique.....	48
A. Inspection médicale scolaire.....	48
B. Service communal de vidange et de nettoyage / immondices.....	48
C. Lutte contre les maladies épidémiques.....	48
D. Police sanitaire des animaux domestiques.....	48
E. Contrôle de la salubrité des habitations et logements.....	48
F. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	48
265 - 294 Dossiers relatifs aux établissements dangereux, insalubres et incommodes. 1881, 1926-1927, 1929-1938, 1939, 1943-1976.....	49
277 - 280 Cabines de transformation de l'énergie électrique. 1932-1935, 1945, 1958, 1960-1961, 1966, 1972-1973.....	50
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	52
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	52
296 - 298 Dossiers relatifs aux travaux aux bâtiments du culte. 1846-1847, 1853-1855, 1873-1879, 1938-1944, 1946.....	52
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	52
299 - 302 Dossiers relatifs aux travaux de voirie. 1849, 1904-1907, 1958-1963.	52
303 - 304 Plans de rues. 1873, 1971.....	53
305 - 306 Registres aux alignements de voirie. 1881-1950.....	53
C. Travaux et inspection des cours d'eau non navigables.....	53
D. Distribution d'eau.....	54
E. Aménagement du territoire.....	54
321 - 323 Dossiers relatifs aux autorisations de bâtir, aux servitudes d'alignement et non aedificandi. 1950-1961, 1965.....	54
XII. Enseignement.....	56
328 - 331 Règlements organiques, du personnel et d'ordre intérieur. 1867, 1914, 1926, 1936, 1941, 1943.....	56
XIII. Sports et festivités.....	57
XIV. Économie.....	58
338 - 340 Recensements agricoles et horticoles. 1950-1955, 1957-1976.....	58
XV. Affaires sociales et réglementation du travail.....	59
A. Affaires sociales.....	59
341 - 342 Dossiers relatifs aux aides allouées aux personnes handicapées. 1909-1916, 1922, 1927, 1945-1953, 1955-1977.....	59
343 - 344 Dossiers relatifs aux logements sociaux du Foyer élougeois. 1948- 1950, 1971-1972.....	59
435 - 436 Registres des demandes de prestations. 1963-1977.....	59
B. Réglementation du travail.....	59
345 - 346 Registres-matricules aux livrets d'ouvriers. 1866-1876, 1917-1947.	

.....	59
XVI. Tutelle communale sur le Bureau de bienfaisance et la Commission d'assistance publique.....	61
A. Bureau de bienfaisance.....	61
B. Commission d'assistance publique.....	61
350 - 354 Budgets annuels. 1928, 1930, 1932-1935, 1937-1954, 1956-1977.	61
355 - 359 Comptes annuels. 1930, 1932-1936, 1938-1976.....	61
361 - 371 Grands-livres des recettes et des dépenses. 1964, 1967-1971.....	62
361 - 367 Bureau du receveur. 1964, 1967-1971.....	62
368 - 371 Bureau du secrétaire. 1974, 1976.....	62
372 - 373 Pièces justificatives aux comptes. 1974, 1976.....	62
XVII. Tutelle communale sur les fabriques d'église.....	64
A. Paroisse Saint-Martin (Centre).....	64
374 - 380 Budgets annuels. 1900-1901, 1903-1913, 1915-1919, 1932-1976..	64
381 - 387 Comptes annuels. 1900-1907, 1909-1912, 1914-1917, 1931-1945, 1947-1976.....	64
B. Paroisse de Monceau.....	65
389 - 395 Budgets annuels. 1904-1916, 1929-1948, 1950-1976.....	65
396 - 402 Comptes annuels. 1901, 1903-1908, 1910-1915, 1929-1975.....	65
XVIII. Documents sans rapport apparent avec le fonds.....	67

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Commune Elouges. Dépôt 2019

Période:
(1771) 1800-1977

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0524.978

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 436.00
- Etendue inventoriée: 13.65 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Mons

Producteurs d'archives:
Commune d'Élouges, 1800 - 1858

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune d'Élouges

HISTORIQUE

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Élouges dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Thulin, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Élouges devient une commune à part entière. En 1801, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Dour ¹.

La commune fait partie du département de Jemappes (1795-1814) puis de la province de Hainaut (sauf entre l'ordonnance royale du 18 août 1814 et l'arrêté royal du 14 janvier 1816, période pendant laquelle elle est brièvement rattachée au département du Nord) ; de l'arrondissement administratif de Mons, et de l'arrondissement judiciaire de Mons. Élouges relève par ailleurs du canton de milice de Quiévrain puis de celui de Dour à partir de 1826 ².

Situé aux confins du Borinage, le village d'Élouges a fourni aux archéologues un matériel assez important : la mise au jour de nombreux outils et armes en silex permet d'attester l'occupation du site depuis l'âge de la pierre. Au Moyen Âge, la localité se divise en deux zones d'habitat : l'abbaye de Crespin dispose du droit de collation de la cure d'Élouges-Centre tandis que l'abbaye de Saint-Ghislain détient celui d'Élouges-Monceau. Depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Élouges est le siège d'un prévôt comtal puis royal, subalterne du prévôt de Mons et dont le ressort s'étend à plusieurs localités voisines (vingt-sept sont citées en 1724). L'histoire locale a été marquée par les rivalités entre les habitants d'Élouges-Centre (ou -au-Val) et d'Élouges-Monceau (ou -au-Mont) : les seconds, en particulier, tentent en vain, au milieu du XVIIIe siècle, d'obtenir l'érection en église paroissiale de leur chapelle, secours de l'église Saint-Victor de Dour. Ce sera chose faite au début du XIXe siècle. Commencée dès le XVe siècle, l'exploitation du charbon à Élouges est à son apogée à la fin du XVIIIe siècle, au cours duquel se constituent d'importantes sociétés charbonnières. Des sociétés telles que Belle-Vue, la Grande Veine du Bois d'Épinois et Longterne-Ferrand seront intégrées dans la SA des Charbonnages unis de l'Ouest de Mons. De petits entrepreneurs extraient aussi de la chaux par des puits profonds d'une vingtaine de mètres,

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

2 Idem.

jusque dans les années 1920, puis par une carrière à ciel ouvert jusque dans les années 1980.

La population d'Élouges évolue comme suit : 1601 habitants en 1799-1800 (an VIII), 1710 en 1816, 2233 en 1830, 3366 en 1866, 3967 en 1880, 4275 en 1900, 5067 en 1930, 4968 en 1947, 5187 en 1961 et 4493 en 1976, pour une superficie de 995 hectares.

Le 1er janvier 1977, la commune d'Élouges est fusionnée avec les communes de Dour, Blaugies et Wihéries pour former l'actuelle commune de Dour. La fusion forme une entité d'environ 18.500 habitants pour une superficie de 3.320 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Il s'agit d'un ensemble de communes rurales, influencées par la frontière française et qui sont orientées normalement vers l'important centre de Dour. Blaugies, Élouges et Wihéries sont fortement polarisées par Dour, nœud des communications routières de ce secteur. Dour dispose déjà d'une infrastructure susceptible de répondre aux besoins des populations " ³.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du

³ Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

culte religieux ⁴".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de

4 Pasinomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc sur les rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune, sur le dossier central de la commune de Dour constitué par les Archives de l'État à Mons et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds ⁵.

La première situation connue ressort peu ou prou des rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune d'Élouges produits entre 1862 et 1976. Les archives communales et celles du Bureau de bienfaisance étaient conservées à la maison communale dans un local dédié et classées avec ordre et méthode. Les rapports de 1863 et de 1883 évoquent toutefois des procédures de reclassement des documents et le rapport de 1913 constate que les archives ne sont pas complètes. En 1928, le mobilier ne suffit plus à faire face à l'extension du volume des archives, ce qui amène le collège échevinal à envisager à court terme des mesures à prendre pour assurer la conservation parfaite des documents et pour les mettre à l'abri des incendies. Les registres des délibérations du conseil communal et ceux du collège échevinal sont cependant tenus régulièrement à jour et déposés au secrétariat. Après la Seconde Guerre mondiale, les archives communales sont soigneusement déposées et conservées à la maison communale. En 1959, un registre aux délibérations du Conseil municipal (1800-1811), des registres aux délibérations du Conseil communal (1818-1853) ainsi que ceux du Collège échevinal (1838-1858) sont déposés aux Archives de l'État à Mons ; le dépôt est inscrit au registre des acquisitions au mois de mars sous les n° 440 et 441. Un inventaire est réalisé et publié en 1978 ⁶; une copie datée d'avril 1973 est par ailleurs transmise au secrétaire communal d'Élouges.

Suite à la fusion, les archives des communes de l'entité ont transité par l'ancienne maison communale de Wihéries, où elles ont été classées selon la classification décimale nationale (CDN) ; les archives des anciennes communes de Blaugies, d'Élouges et de Wihéries ont ainsi été inventoriées, en février 1979, par Norbert de Cock et Marc Jehansart, classificateurs de l'Union des villes et communes belges. En 1990, les archives de l'entité sont transférées dans le nouveau complexe administratif de la commune, sis au n° 1 de la Grand-Place à 7370 Dour ; elles y occupent deux locaux au sous-sol. Dans la foulée de ce transfert, les archives d'avant fusion de la commune de Dour sont inventoriées et un inventaire des archives d'après fusion est également produit en 1997. L'inspection menée par l'archiviste Claude Depauw le 12 août 1999 s'est révélée très positive et n'a appelé aucune remarque particulière, l'état des archives étant jugé excellent.

En date du 7 mars 2019, la commune de Dour a signé une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires.

5 ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Dossiers centraux, dossier " Commune de Dour ". Consulter également les n° 11-14 et 30-32 du présent inventaire.

6 POPULAIRE D. & DE KEYZER W., " Élouges ", in Archives communales : inventaires, t. III, Bruxelles, 1978, p. 33-34.

ACQUISITION

Les archives communales ont été déposées par la commune de Dour suivant contrat de dépôt du 17 septembre 2019. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Mons les 25 et 29 avril 2019 sous le n° 2543. Certaines archives de la Commission d'assistance publique d'Élouges ont par ailleurs été déposées par le CPAS de Dour suivant contrat de dépôt du 27 juin 2018 ; le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Mons le 4 mai 2018 sous le n° 2496. Considérant leur nombre limité, elles ont été intégrées dans le présent instrument.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune d'Élouges entre 1811 et 1977. Le fonds contient notamment les registres de population ouverts en 1847 et continués jusqu'en 1900, ainsi qu'un important fichier relatif aux étrangers. Il contient également, outre les matrices cadastrales (1845-1920), deux volumes d'un livre des mutations, précieux témoin " précadastral " des propriétés ⁷. Les documents relatifs au contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes sont riches de renseignements sur les activités industrielles de la commune à partir de 1864 ⁸. Les dossiers relatifs à l'église du Monceau comptent également parmi les sources précieuses du présent fonds ⁹. Notons la présence d'un document produit en 1771 ¹⁰.

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Cependant, ces registres n'ont pas été déposés aux Archives de l'État, la commune de Dour en demeurant seule détentrice et raison pour laquelle ils ne figurent pas dans le présent inventaire.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité

7 Voir les n° 100 et 101 du présent inventaire.

8 Voir les n° 262 à 294.

9 Voir les n° 296, 297 et 406.

10 Voir le n°405.

précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ÉTAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc. Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire). La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ÉLECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité

mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance

spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*.

Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.

MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

PLISNIER Flore. *Archives produites par les communes wallonnes (excepté les communes de la Communauté germanophone)*. Bruxelles : Archives générales

du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2019. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 252.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

La plupart des documents du fonds sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les registres aux délibérations du Conseil communal et ceux du Collège échevinal, les registres de la population postérieurs à 1920, les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie ¹¹. L'absence de dépôt s'explique, d'une part, par l'utilité administrative pour les services communaux et, d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État. Notons toutefois que les séries relatives aux permis de bâtir se révèlent très lacunaires aux Archives de l'État à Mons.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classement décimal national (CDN). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ¹². Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

11 <http://geoportail.wallonie.be>.

12 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ¹³. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

I. Généralités

II. Organisation et personnel

III. Patrimoine

IV. Finances et fiscalité

V. État civil

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

13 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

Description des séries et des éléments

- 1** I. GÉNÉRALITÉS
Registre aux procès-verbaux des séances du Conseil communal. 24 octobre 1832 - 14 décembre 1836. 1 volume
- 2** 2 - 10 REGISTRES DE LA CORRESPONDANCE. 1835-1842, 1844-1846, 1848-1857.
5 mars 1835 - 14 avril 1836. 1 volume
- 3** 4 novembre 1836 - 27 décembre 1837. 1 volume
- 4** 2 janvier 1838 - 13 février 1839. 1 volume
- 5** 13 février 1839 - 3 juin 1840. 1 volume
- 6** 4 juin 1840 - 29 septembre 1841. 1 volume
- 7** 4 octobre 1841 - 28 décembre 1842. 1 volume
- 8** 10 avril 1844 - 18 février 1846. 1 volume
- 9** 11 mars 1848 - 3 juillet 1852. 1 volume
- 10** 3 juillet 1852 - 23 mars 1857. 1 volume
- Registre aux procès-verbaux des séances du Collège des bourgmestre et échevins. 20 avril 1836 - 24 octobre 1840.
- *REGISTRES AUX ARRÊTÉS DE L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE. 1837-1864.*
27 juillet 1837 - 26 juillet 1851.
- 3 octobre 1851 - 11 mars 1864.

11 - 14 RAPPORTS SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA COMMUNE. 1862-1863, 1877-1878, 1883, 1913, [1928], 1947-1976.

- 11** 1862-1863, 1877-1878, 1883, 1913, [1928]. 1 chemise
- 12** 1947-1959. 1 liasse
- 13** 1961-1969. 1 liasse
- 14** 1970-1976. 1 chemise
- 15** Registre aux publications. 18 janvier 1892 - 4 septembre 1975. 1 volume

16 - 17 DOSSIERS RELATIFS AUX RESPONSABILITÉS ET AUX LITIGES. 1931-1937, 1943-1944.

- 16** La commune contre Joseph Goisse. 1931-1937. 1 chemise
- 17** La commune contre Victorine Dujardin-Desmecht. 1943-1944. 1 chemise

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. LA COMMUNE EN TANT QU'ENTITÉ ADMINISTRATIVE

18 - 22 DOSSIERS RELATIFS AUX COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES. 1937-1952, 1955, 1958-1964, 1967, 1971-1975.

- 18 Association intercommunale de l'École de la chaussure et des industries du cuir de La Bouverie. 1937-1951. 1 chemise
- 19 Centre intercommunal de santé du canton de Dour et des communes voisines. 1949, 1955, 1962-1964. 1 chemise
- 20 Société coopérative intercommunale d'électricité des régions de Mons et du Borinage. 1952, 1958-1963, 1967. 1 chemise
- Association intercommunale pour le développement économique et l'aménagement des régions du Centre et du Borinage (IDEA). 1971-1974.
- 21 Société coopérative intercommunale du gaz des régions de Mons et du Borinage (IMOBOGAZ). 1973-1974. 1 chemise
- 22 Intercommunale d'œuvres sociales pour l'arrondissement de Mons. 1975. 1 chemise
- 23 Dossier relatif au classement de la commune. 1947, 1952, 1955. 1 chemise
- 24 Dossier relatif à la surveillance des signaux et des repères géodésiques. 1952, 1962. 1 chemise
- 25 Dossier relatif à la dénomination des rues. 1967, 1971. 1 chemise
- 26 Dossier relatif à la fusion des communes. 1973-1976. 1 chemise
- ### B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES
- 27 Liste des bourgmestres d'Élouges depuis 1830. 1948.

1 pièce

28 Tableaux de préséance. 1965-1966, 1970-1971, 1974, 1976.
1 chemise

29 Procès-verbal de l'installation des conseillers communaux ainsi que
de l'élection et de l'installation des échevins. 4 janvier 1971.
1 pièce

C. ARCHIVES COMMUNALES

30 Correspondance entre la commune et les Archives générales du
Royaume. 1945, 1955, 1958, 1962.
1 chemise

31 31 - 32 INVENTAIRES DES ARCHIVES COMMUNALES. 1973, 1979.
1973.
1 cahier

32 1979.
1 cahier

D. PERSONNEL DES SERVICES

33 Registre du personnel enseignant. [1900-1976].
1 volume

34 Dossier relatif aux distinctions honorifiques. 1970, 1972.
2 pièces

III. PATRIMOINE

- 35 Dossier relatif aux acquisitions réalisées dans le cadre de la rectification du ruisseau d'Élouges. 1938-1942. 1 chemise
- 36 Acte notarial relatif à l'acquisition d'une parcelle cadastrée section B, n° 996c. 17 février 1964. 1 cahier

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

37 - 54 BUDGETS ANNUELS ET ANNEXES. 1830-1855, 1865, 1889-1972.

37	1830-1839.	1 chemise
38	1840-1849.	1 chemise
39	1850, 1852, 1854-1855.	1 chemise
40	1865.	1 cahier
41	1889.	1 cahier
42	1892, 1899.	1 chemise
43	1900-1904.	1 liasse
44	1905-1907, 1909.	1 liasse
45	1910-1911, 1915-1917.	1 liasse
46	1923-1926.	1 chemise
47	1930-1939.	1 liasse
48	1940-1944.	1 liasse
49	1945-1949.	1 liasse
50	1950-1954.	1 liasse

51	1955-1959.	1 liasse
52	1960-1964.	1 liasse
53	1965-1969.	1 liasse
54	1970-1972.	1 liasse
55	Livre des emprunts. 1947-1975.	1 volume

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

56 - 63 GRANDS-LIVRES DU BUREAU DU RECEVEUR. 1942-1976.

56	<i>56 - 59 RECETTES. 1942-1976.</i> 1942-1949.	1 liasse
57	1950-1959.	1 liasse
58	1960-1969.	1 liasse
59	1970-1976.	1 liasse
60	<i>60 - 63 DÉPENSES. 1942-1976.</i> 1942-1949.	1 liasse
61	1950-1959.	1 liasse
62	1960-1969.	1 liasse
63	1970-1976.	1 liasse

64	64 - 76 COMPTES ANNUELS. 1837-1838, 1888-1889, 1903-1976. 1837-1838.	1 chemise
65	1888-1889.	1 chemise
66	1903-1909.	1 chemise
67	1911-1912, 1915.	1 chemise
68	1924.	1 cahier
69	1931-1935, 1937-1939.	1 liasse
70	1940-1944.	1 liasse
71	1945-1949.	1 liasse
72	1950-1954.	1 liasse
73	1955-1959.	1 liasse
74	1960-1964.	1 liasse
75	1965-1969.	1 liasse
76	1970-1976.	1 liasse
	77 - 93 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1962, 1968, 1974-1976.	
77	77 - 79 1962 1re partie.	1 liasse

78	2e partie.	1 liasse
79	3e partie.	1 liasse
80	80 - 82 1968 1re partie.	1 liasse
81	2e partie.	1 liasse
82	3e partie.	1 liasse
83	83 - 86 1974 1re partie.	1 liasse
84	2e partie.	1 liasse
85	3e partie.	1 liasse
86	4e partie.	1 liasse
87	87 - 89 1975 1re partie.	1 liasse
88	2e partie.	1 liasse
89	3e partie.	1 liasse
90	90 - 93 1976 1re partie.	1 liasse

91	2e partie.	1 liasse
92	3e partie.	1 liasse
93	4e partie.	1 liasse
94	Compte de fin de gestion rendu par Marie Ruelle envers son successeur Jules Fievez. 1938.	1 cahier

C. IMPOSITIONS ET TAXES COMMUNALES

95 - 99 RÔLES DES IMPOSITIONS ET DES TAXES COMMUNALES.
1945-1976.

95	Raccordement à la distribution d'eau. 1945-1949.	1 chemise
96	Débites de boissons. 1949-1976.	1 liasse
97	Personnel occupé et force motrice. 1950-1976.	1 liasse
98	Appareils automatiques. 1963.	1 cahier
99	Officines de paris aux courses de chevaux. 1973-1976.	1 chemise

D. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE

100	100 - 101 LIVRES DES MUTATIONS. [AVANT 1811] - 1834. Volume 1. [Avant 1811].	1 volume
101	Volume 2. 1811-1834.	1 volume
102	" Récapitulation générale comprenant les résultats de chaque dizaine d'articles ". 13 janvier 1835.	1 pièce

103	103 - 111 MATRICES CADASTRALES. 1845-1920. Volume 1, articles 1-314.	1 volume
104	Volume 2, articles 315-668.	1 volume
105	Volume 3, articles 669-1098.	1 volume
106	Volume 4, articles 1099-1447.	1 volume
107	Volume 5, articles 1448-1759.	1 volume
108	Volume 6, articles 1760-2047.	1 volume
109	Volume 7, articles 2048-2316.	1 volume
110	Volume 8, articles 2317-2702.	1 volume
111	Volume 9, articles 2703-2725.	1 volume
112	Tableau indicatif primitif. 1845-1920.	1 cahier
---	Table alphabétique des propriétaires inscrits aux volumes 1 à 3 de la matrice cadastrale (articles 1-1098). 1845-1920.	
113	États des parcelles à expertiser. 1869-1878.	1 chemise
114	État des changements survenus dans les propriétés foncières. 1933-1976.	1 cahier
115	Renseignements transmis au bourgmestre relatifs aux revenus cadastraux. 1961, 1965, 1967-1970, 1974.	1 chemise

-
- 116** V. ÉTAT CIVIL
Registre indiquant l'ordre des inhumations au cimetière communal.
1909-1961. 1 cahier
- 117** *117 - 118 REGISTRES DES DÉCLARATIONS DE NAISSANCES. 1932-1976.*
1932-1956. 1 volume
- 118** 1957-1976. 1 volume
- 119** *119 - 120 REGISTRES DES DÉCLARATIONS DE DÉCÈS. 1939-1976.*
1939-1951. 1 volume
- 120** 1951-1976. 1 volume
- 408** Registre des décès survenus dans une autre commune. 1955-1976.
1 cahier
- 409** Registre des naissances survenues dans une autre commune.
1972-1976. 1 cahier

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

121 - 141 REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1920.

121 - 123 1847-1856.

121	Volume 1.	1 volume
122	Volume 2.	1 volume
123	Volume 3.	1 volume
<i>124 - 127 1857-1869.</i>		
124	Volume 1.	1 volume
125	Volume 2.	1 volume
126	Volume 3.	1 volume
127	Volume 4.	1 volume
<i>128 - 136 1870-1894.</i>		
128	Volume 1.	1 volume
129	Volume 2.	1 volume
130	Volume 3.	1 volume
131	Volume 4.	1 volume
132	Volume 5.	1 volume

133	Volume 6.	1 volume
134	Volume 7.	1 volume
135	Volume 8.	1 volume
136	Volume 9.	1 volume
137	137 - 141 1893-1920. Volume 1 (folio 1-500).	1 volume
138	Volume 2 (folio 501-1000).	1 volume
139	Volume 3 (folio 1001-1500).	1 volume
140	Volume 4 (folio 1501-2000).	1 volume
141	Volume 5 (folio 2001-2500).	1 volume
142	142 - 145 INDEX DES REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1920. 1847-1856.	1 volume
143	1857-1869.	1 volume
144	1870-1894.	1 volume
145	1893-1920.	1 volume
410	410 - 413 REGISTRES DES ENTRÉES. 1893-1894, 1906-1920, 1972- 1976. 1893-1894.	1 volume

411	1906-1912.	1 volume
412	1911-1920.	1 volume
413	1972-1976.	1 volume
414	414 - 418 REGISTRES DES SORTIES. 1884-1920, 1972-1976. 1884-1893.	1 volume
415	1893-1905.	1 volume
416	1906-1912.	1 volume
417	1911-1920.	1 volume
418	1972-1976.	1 volume
419	419 - 423 RELEVÉS GÉNÉRAUX DU MOUVEMENT DE LA POPULATION. 1931-1976. 1931-1939.	1 chemise
420	1940-1949.	1 liasse
421	1950-1959.	1 liasse
422	1960-1969.	1 liasse
423	1970-1976.	1 chemise

B. RECENSEMENTS DE LA POPULATION

424 - 425 RECENSEMENTS DE LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE.

1947, 1970.

424

1947.

1 cahier

425

1970.

1 cahier

C. CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

426 - 429 REGISTRES D'INSCRIPTION DES CARTES D'IDENTITÉ.

1926-1945, 1952-1972.

426

1926-1945.

1 volume

427

1952-1956.

1 volume

428

1956-1966.

1 volume

429

1966-1972.

1 volume

430

Registre d'inscription des cartes d'identité pour les enfants de moins de 12 ans. 1956-1976.

1 volume

D. ÉTRANGERS

146 - 148 REGISTRES DES ÉTRANGERS. 1927-1977.

1927-1930.

146

1 volume

147

1930-1933.

1 volume

148

[1927-1977].

1 volume

149 - 150 INDEX DES BULLETINS D'ÉTRANGERS. [1933-1977].

Volume 1, A-K.

149

		1 volume
150	Volume 2, K-Z.	1 volume
151	151 - 182 BULLETINS D'ÉTRANGERS. [1933-1977]. N° 1-99.	1 chemise
152	N° 100-199.	1 chemise
153	N° 200-299.	1 chemise
154	N° 300-399.	1 chemise
155	N° 400-499.	1 liasse
156	N° 500-599.	1 liasse
157	N° 600-699.	1 chemise
158	N° 700-799.	1 liasse
159	N° 800-899.	1 liasse
160	N° 900-999.	1 liasse
161	N° 1000-1099.	1 liasse
162	N° 1100-1199.	1 liasse
163	N° 1200-1299.	1 liasse
164	N° 1300-1399.	1 liasse

165	N° 1400-1499.	1 liasse
166	N° 1500-1599.	1 chemise
167	N° 1600-1699.	1 chemise
168	N° 1700-1799.	1 chemise
169	N° 1800-1899.	1 chemise
170	N° 1900-1999.	1 chemise
171	N° 2000-2099.	1 liasse
172	N° 2200-2299.	1 liasse
173	N° 2300-2399.	1 liasse
174	N° 2400-2499.	1 chemise
175	N° 2500-2599.	1 liasse
176	N° 2600-2699.	1 liasse
177	N° 2700-2799.	1 chemise
178	N° 2800-2899.	1 liasse
179	N° 2900-2999.	1 chemise
180	N° 3000-3099.	1 liasse

181	N° 3100-3199.	1 liasse
182	N° 3200-3299.	1 liasse
183	Listes des ouvriers mineurs étrangers travaillant dans les charbonnages et résidant à Élouges. 1948-1950, 1952-1963.	1 chemise
184	Registre de contrôle des cartes de séjour de ressortissant d'un état-membre de la CEE. 1969-1972.	1 cahier

VII. ÉLECTIONS

A. LISTES ÉLECTORALES ET LISTES DÉRIVÉES

185	Listes des jurés pour la Cour d'assises. 1862, 1932, 1938, 1952, 1965.	1 chemise
186	Listes des électeurs consulaires pour le Tribunal de commerce. 1921-1924, 1934, 1936.	1 chemise
187	Listes des électeurs pour le Conseil de prud'hommes. 1928-1934, 1950-1956.	1 chemise
188	188 - 195 LISTES DES ÉLECTEURS GÉNÉRAUX ET COMMUNAUX. 1932-1933, 1935-1938, 1949, 1956-1960, 1969-1974. 1932-1933.	1 cahier
189	1935-1938.	1 cahier
---	1946-1948.	1 cahier
190	1949.	
191	1956-1958.	1 cahier
192	1958-1960.	1 cahier
193	1969-1970.	1 cahier
194	1970-1972.	1 cahier
195	1972-1974.	1 cahier

196	196 - 197 LISTES DES ÉLECTEURS POUR LES CHAMBRES LÉGISLATIVES. [1937], 1948-1949. [1937].	2 cahiers
197	1948-1949.	1 cahier
198	Liste des électeurs généraux et communaux de sexe masculin, des électeurs communaux de sexe féminin. 1946-1948.	1 cahier
199	199 - 205 LISTES DES ÉLECTEURS GÉNÉRAUX, PROVINCIAUX ET COMMUNAUX. 1952-1956, 1960-1968, 1976-1978. 1952-1954.	1 cahier
200	1954-1956.	1 cahier
201	1960-1962.	1 cahier
202	1962-1964.	1 cahier
203	1964-1966.	1 cahier
204	1966-1968.	1 cahier
205	1976-1978.	1 cahier
206	<i>B. RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES</i> Registre des décisions du collège échevinal relatives aux réclamations électorales. 1904-1961.	1 volume
207	Registre d'inscription des réclamations électorales. 1946-1961.	1 cahier

C. DOSSIERS DES ÉLECTIONS

- 208** Dossier relatif aux élections communales. 1921, 1926, 1932, 1938-1939, 1946, 1952, 1958, 1964, 1970. 1 liasse
- 209** Dossier relatif aux élections législatives. 1946. 1 pièce

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

1. 1817-1923

210 - 214 REGISTRES D'INSCRIPTION ET LISTES ALPHABÉTIQUES.
1892, 1895-1922.

210	1892, 1895-1899.	1 liasse
211	1900-1909.	1 liasse
212	1910-1914.	1 liasse
213	1915-1919.	1 liasse
214	1920-1922.	1 liasse
215	Index alphabétique des militaires en congé illimité. 1899-1923.	1 cahier
	216 - 221 REGISTRES DES MILITAIRES EN CONGÉ ILLIMITÉ. 1899-1938.	
216	1899-1917, 1919.	1 cahier
217	1904-1913, n° 183-386.	1 cahier
218	1908-1938.	1 volume
219	1914-1918, n° 387-614.	1 cahier
220	1918-1922, n° 615-826.	1 cahier
221	1923, n° 827-837.	1 cahier

---	Dossiers relatifs aux levées de milice. 1923-1973, 1976.	
	2. 1924-1976	
---	Registre des militaires en congé illimité. 1908-1938.	1 volume
	<i>222 - 232 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1923-1973, 1976.</i>	
222	1923-1924.	1 chemise
223	1925-1929.	1 liasse
224	1930-1934.	1 liasse
225	1935-1939.	1 liasse
226	1940-1944.	1 liasse
227	1945-1949.	1 liasse
228	1950-1954.	1 chemise
229	1955-1959.	1 chemise
230	1960-1964.	1 chemise
231	1965-1969.	1 chemise
232	1970-1973, 1976.	1 chemise
233	Listes nominatives des militaires appelés et rappelés. 1949-1976.	1 liasse

-
- 234** *B. GUERRES ET CONSÉQUENCES*
Relevé des motocyclettes. 1922.
1 pièce
- 235** Registre d'inscription des habitants de la commune qui ont participé à la fourniture de prestations requises par l'autorité militaire. 1938-1940.
1 chemise
- 236** " Liste des hommes de 16 à 35 ans ayant répondu à l'appel du gouvernement belge les invitant à rejoindre l'Armée ". 1940.
1 chemise
- 237** Dossier relatif aux abandons de poste du personnel communal. 1940-1942.
1 chemise
- 238 - 239** ORDRES DE RÉQUISITION ET REÇUS DE FOURNITURES REQUISES. 1940-1945.
238 12 mai 1940 - 15 octobre 1945.
1 cahier
- 239** 1er août 1940 - 14 octobre 1944.
1 cahier
- 240** Dossier relatif aux dommages de guerre. 1940-1948, 1950, 1954, 1957, 1959.
1 liasse
- 241** Liste des médecins de la commune acceptant de donner des soins aux ayants droit de la Deutsche Krankenkasse für Belgien. 1941.
1 pièce
- 242** Listes des personnes qui ont volontairement accepté du travail en Allemagne. 1941-1942.
1 chemise
- 243** États nominatifs des habitants de la commune qui ont participé à la fourniture de prestations requises par l'autorité militaire. 1941, 1943, 1945-1952.
1 chemise
- 244** Demandes de certificats de moralité adressées au bourgmestre par la Direction générale de la chancellerie et du contentieux. 1942-1943.
1 chemise

- 245 Dossier relatif aux adhérents à la Garde wallonne et aux travailleurs volontaires. 1942-1944. 1 chemise
- 246 Dossier relatif au recensement des victimes de guerre par la Croix-Rouge de Belgique. 1944. 3 pièces
- 247 Listes des rapatriés. 1945. 1 chemise
- 248 Dossier relatif au rapatriement des corps des prisonniers de guerre, des prisonniers politiques et des travailleurs déportés morts en Allemagne. 1946-1951. 1 chemise
- 249 Fichier nominatif relatif à la reconnaissance de la qualité de résistant armé. 1947-1949. 1 chemise

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

250 - 253 DOSSIERS RELATIFS AUX MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LA TRANQUILLITÉ ET L'ORDRE PUBLICS. 1924-1929, 1934-1976.

- | | | |
|-----|---|-----------|
| 250 | Registre matricule des colombiers. 1924-1929. | 1 volume |
| 251 | Extraits du registre aux délibérations du collège échevinal relatifs aux tombolas. 1934-1970. | 1 chemise |
| 252 | Dossier relatif aux courses cyclistes. 1947-1976. | 1 chemise |
| 253 | Dossier relatif aux colombophiles. 1950-1958, 1961, 1972. | 1 chemise |
| 254 | Dossier relatif à la défense aérienne passive. 1941-1943. | 1 chemise |
| 255 | Dossier relatif à la protection civile. 1951-1955, 1976. | 1 chemise |

X. SANTÉ PUBLIQUE

A. INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

- 256 Rapports de visites effectuées par le Centre intercommunal de santé H. Harmegnies. 1972, 1974.
1 chemise

B. SERVICE COMMUNAL DE VIDANGE ET DE NETTOYAGE / IMMONDICES

- 257 Convention entre Valère Roucou et la commune relative au déversement des immondices dans une carrière désaffectée appartenant au premier nommé. 1954-1956.
1 chemise

C. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

- 258 Registre aux déclarations de certaines maladies transmissibles. 1941-1967.
1 cahier
- 431 Liste des personnes vaccinées contre la poliomyélite. 1963.
1 cahier

D. POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

- 259 Registre des déclarations d'abattage d'animaux destinés à la consommation publique. 1938-1969.
1 volume

E. CONTRÔLE DE LA SALUBRITÉ DES HABITATIONS ET LOGEMENTS

- 260 Dossier relatif aux habitations insalubres. 1953-1975.
1 liasse
- 261 Dossier relatif aux bâtiments menaçant ruine. 1963, 1965-1966, 1971-1973.
1 chemise

F. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES

- 262 Registre des autorisations accordées aux établissements dangereux, insalubres et incommodes. 1864-1877.
1 volume
- 263 Registre des établissements propriétaires de machines à vapeur,

-
- de chaudières ou de générateurs. [1870-1908].
1 volume
- 264** Liste des établissements dangereux, insalubres et incommodes établis sur le territoire de la commune et appartenant à la SA des Charbonnages unis de l'Ouest de Mons. 1898-1910.
1 pièce
- 265** 265 - 294 DOSSIERS RELATIFS AUX ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMUNES. 1881, 1926-1927, 1929-1938, 1939, 1943-1976.
SA des houilles grasses du levant d'Élouges. 1881.
1 pièce
- 266** Fours à chaux. 1881, 1927, 1945, 1959-1962.
1 chemise
- 267** Chaudronnerie de fer et de cuivre. 1926.
1 pièce
- 268** SA des Charbonnages unis de l'Ouest de Mons. 1926, 1939, 1947, 1955, 1957-1959, 1962.
1 chemise
- 269** Garages. 1926, 1954-1955, 1957-1958, 1961, 1971, 1975.
1 chemise
- 270** Appareils à vapeur. 1927.
1 chemise
- 271** Dépôts de carburant. 1929-1932, 1949, 1952, 1961, 1964-1965, 1968, 1973.
1 chemise
- 272** Fabrique d'engrais organiques établie chemin de Quiévrain. 1931.
1 pièce
- 273** Fabrique de noir de fumée. 1931.
1 pièce
- 274** Brasseries. 1931-1932, 1936, 1954.
1 chemise
- 275** Ateliers de menuiserie mécanique. 1931-1934, 1939, 1949-1950, 1952, 1964.
1 chemise

276	Fabrique d'eaux gazeuses et de limonades. 1931, 1959.	1 chemise
277	<i>277 - 280 CABINES DE TRANSFORMATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE. 1932-1935, 1945, 1958, 1960-1961, 1966, 1972-1973.</i> SA Société d'électricité du Borinage. 1932-1935, 1945, 1958.	1 chemise
278	Société intercommunale belge d'électricité. 1960-1961.	1 chemise
279	SA Société hennuyère d'électricité et de gaz (Henelgaz). 1966.	1 chemise
280	SA Sodecater. 1972-1973.	1 chemise
281	Abattoirs particuliers et boucheries. 1933-1935, 1943-1958, 1967-1968.	1 chemise
282	Carrière à ciel ouvert pour l'extraction de sable sur la parcelle cadastrée section B, n° 182c. 1935-1936, 1946.	1 chemise
283	SA Fabrique nationale de produits chimiques et d'explosifs. 1936-1938.	1 chemise
284	Cinémas. 1936, 1948, 1950, 1960.	1 chemise
285	Briqueteries. 1947-1948, 1950, 1955.	1 chemise
286	Porcheries. 1958-1959, 1962, 1968-1969, 1971, 1973, 1975.	1 chemise
287	Buanderie de l'ASBL " L'Entr'Aide Protestante ". 1961-1965.	1 chemise
288	Salons de coiffure. 1962-1967, 1973-1974.	1 chemise
289	Atelier de cordonnerie de Charles Parent. 1965.	1 chemise

290	Station-service sise rue Préfeuillelet, n° 13. 1966-1967.	1 chemise
291	Exploitation d'un terril sis section B, n° 246g2. 1968.	1 chemise
292	Dépôts de gaz. 1968, 1970, 1972-1976.	1 chemise
293	Exploitation du terril n° 2, dit " Belle Vue ", sis section B, n° 1247f7, 1247g7, 1247m7, 1247o3 et 1247u6, par la SA Comptoir Nord Belge. 1969.	1 chemise
294	Installation d'un tir à la carabine. 1973.	1 chemise

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS
IMMOBILIÈRES DIVERSES

295 Dossier relatif aux travaux de construction de deux maisons
d'école, avec les logements pour l'instituteur et l'institutrice. 1861.
1 chemise

296 296 - 298 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX AUX BÂTIMENTS DU
CULTE. 1846-1847, 1853-1855, 1873-1879, 1938-1944, 1946.
Travaux de construction d'une nouvelle église au Monceau. 1846-
1847, 1853-1855, 1873-1879.
1 chemise

297 Dossier relatif aux dégradations occasionnées à l'église du
Monceau par la fosse n° 4 de la SA des Houilles grasses du levant
d'Élouges. 1876-1877.
1 chemise

298 Travaux de restauration de l'église et de la cure. 1938-1944, 1946.
1 liasse

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS,
LES QUAIS)

299 299 - 302 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX DE VOIRIE. 1849,
1904-1907, 1958-1963.
" Projet d'amélioration du chemin vicinal de grande communication
d'Élouges à Roisin ". 1849.
1 pièce

300 Amélioration des chemins n° 1 et 5. 1904-1907.
1 chemise

301 Amélioration des chemins n° 2 et 5 sur le territoire des communes
de Dour et d'Élouges. 1905-1906.
1 chemise

302 Construction d'aqueducs sous les rues Joseph Wauters,
d'Audregnies et des Canadiens. 1958-1963.
1 liasse

-
- 303 303 - 304 PLANS DE RUES. 1873, 1971.
Plan de la rue d'Audregnies. 1873. 1 pièce
- 304 Plan de la rue Courteville. 1971. 1 pièce
- 305 305 - 306 REGISTRES AUX ALIGNEMENTS DE VOIRIE. 1881-1950.
Petite voirie. 1881-1920. 1 volume
- 306 Grande voirie. 1885-1950. 1 volume
- 307 Procès-verbaux de bornage des chemins n° 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10bis et
15. 1891-1896, (1952). 1 chemise
- 308 Dossier relatif aux alignements le long de la route de l'État de
Thulin à Roisin. 1903-1904. 1 chemise
- 309 " Extrait de l'atlas des chemins vicinaux (plans de détail n° 3, 7 et
10) joint à la demande de M. Saussez-Lupant, Félicien, industriel à
Élouges, tendant à obtenir l'autorisation de supprimer une partie
du sentier n° 54 ". 1912. 1 pièce
- 310 Dossier relatif au chemin de grande communication n° 226bis,
reliant le chemin n° 1 à Dour au chemin n° 2 à Wihéries. 1945-
1948. 1 chemise
- 311 Tableaux reprenant la superficie de la voirie communale pour le
calcul du financement du Fonds des communes. 1950. 1 cahier
- 312 *C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES*
Description des cours d'eau non navigables ni flottables. 1882-
1891, 1907, 1909. 1 chemise
- 313 Dossier relatif au ruisseau Collart. 1906-1907. 2 pièces

-
- 314 Arrêté de la députation permanente du conseil provincial du Hainaut autorisant la SA des Charbonnages unis de l'Ouest de Mons à apporter des modifications aux ruisseaux Collard et d'Élouges. 19 avril 1929. 1 pièce
- 315 Plans relatifs à l'amélioration du ruisseau d'Élouges. 1938. 3 plans
- 316 Dossier relatif au ruisseau d'Élouges. 1938, 1941-1942, 1947, 1950-1951. 1 chemise
- 317 Dossier relatif au ruisseau dit " Grand Séquis ". 1943-1944, 1946-1947. 1 chemise
- D. DISTRIBUTION D'EAU*
- 318 Plans relatifs à la distribution d'eau. 1912, 1922-1923, 1925, 1929-1930, 1938, 1965 et s.d. 1 liasse
- 319 Dossier relatif aux travaux d'extension réalisés sur le réseau de distribution d'eau. 1929, 1940, 1947-1978. 1 liasse
- E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE*
- 320 Dossier relatif au plan général et aux plans particuliers d'aménagement. 1945-1954, 1960, 1974. 1 liasse
- 321 - 323 DOSSIERS RELATIFS AUX AUTORISATIONS DE BÂTIR, AUX SERVITUDES D'ALIGNEMENT ET NON AEDIFICANDI. 1950-1961, 1965.
- 321 Section cadastrale A. 1950-1961. 1 liasse
- 322 Section cadastrale B. 1950-1960, 1965. 1 liasse
- 323 Parcelle cadastrée section E, n° 19q. 1952. 1 chemise
- 324 Statistiques des bâtiments construits, transformés, détruits ou démolis. 1958-1968, 1970-1974, 1976.

		1 chemise
325	Extraits du registre aux délibérations du collège échevinal relatifs aux prescriptions urbanistiques applicables aux constructions à ériger le long du chemin n° 226b, la route de Wihéries à Dour. 1962.	3 pièces
326	Listes des autorisations de bâtir. 1962, 1964.	1 chemise
327	Dossier relatif au zoning industriel de l'IDEA à Dour - Élouges. 1971-1974.	1 chemise

XII. ENSEIGNEMENT

328 - 331 RÈGLEMENTS ORGANIQUES, DU PERSONNEL ET D'ORDRE INTÉRIEUR. 1867, 1914, 1926, 1936, 1941, 1943.
Écoles d'adultes. 1867.

328		1 pièce
329	École industrielle primaire. 1914.	1 cahier
330	École de coupe et de couture. 1926, 1936, 1941.	1 chemise
331	Écoles primaires. 1943.	1 cahier
---	Registre du personnel enseignant. [1900-1976].	1 volume
332	Rapports de visite de l'inspection de l'enseignement professionnel et ménager. 1936, 1939-1940.	3 pièces
333	Dossier relatif à la fondation Léandre Levecq. 1939.	3 pièces

XIII. SPORTS ET FESTIVITÉS

- 334** Dossier relatif aux recensements des installations sportives. 1966, 1971. 1 chemise
- 335** Dossier relatif aux festivités organisées dans le cadre du jumelage avec la municipalité d'Onnaing. 1972-1975. 1 chemise

-
- XIV. ÉCONOMIE
- 336 Listes des commerçants de la commune. 1938, 1942, 1960, 1972.
1 chemise
- 337 Recensements des emblavures d'hiver et du bétail. 1944-1949.
1 chemise
- 338 *338 - 340 RECENSEMENTS AGRICOLES ET HORTICOLES. 1950-1955, 1957-1976.*
1950-1955, 1957-1959.
1 chemise
- 339 1960-1969.
1 chemise
- 340 1970-1976.
1 chemise
- 432 Cartes professionnelles pour étrangers. 1964-1966, 1970.
4 pièces

XV. AFFAIRES SOCIALES ET RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

A. AFFAIRES SOCIALES

341 - 342 DOSSIERS RELATIFS AUX AIDES ALLOUÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES. 1909-1916, 1922, 1927, 1945-1953, 1955-1977.

- 341** Statistiques relatives aux sourds-muets et aux aveugles. 1909-1916, 1922, 1927, 1945-1953, 1958, 1965, 1976. 1 chemise
- 342** Dossier relatif aux aliénés. 1955-1977. 1 liasse
- 433** Registre des bénéficiaires de la pension de vieillesse. 1931-1953. 1 cahier
- 434** Journaux de caisse relatifs aux allocations de chômage. 1944-1950. 1 chemise

343 - 344 DOSSIERS RELATIFS AUX LOGEMENTS SOCIAUX DU FOYER ÉLOUGEOIS. 1948-1950, 1971-1972.

- 343** Travaux de construction et d'aménagement de la cité Sainte-Odile. 1948-1950. 1 chemise
- 344** Insalubrité résultant de l'écoulement à ciel ouvert des eaux usées de 26 habitations sociales. 1971-1972. 1 chemise

435 - 436 REGISTRES DES DEMANDES DE PRESTATIONS. 1963-1977.

- 435** Pensions pour travailleurs indépendants. 1963-1971. 1 cahier
- 436** Revenu garanti aux personnes âgées. 1971-1977. 1 cahier

B. RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

345 - 346 REGISTRES-MATRICULES AUX LIVRETS D'OUVRIERS. 1866-1876, 1917-1947.

- 345** 1866-1876. 1 volume

- 346 1917-1947. 1 cahier
- 347 Registre-matricule pour l'inscription des carnets concernant le travail des femmes, des adolescents et des enfants dans les établissements industriels. 1919-1957. 1 cahier

XVI. TUTELLE COMMUNALE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET
LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

348 État nominatif des membres du Bureau. 1908-1925. 1 chemise

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

349 Dossier relatif à la nomination des membres de la Commission.
1925-1927, 1930-1931, 1947, 1953, 1959, 1965, 1971. 1 chemise

350 - 354 BUDGETS ANNUELS. 1928, 1930, 1932-1935, 1937-1954,
1956-1977.
350 1928, 1930, 1932-1935, 1937-1939. 1 liasse

351 1940-1949. 1 liasse

352 1950-1954, 1956-1959. 1 liasse

353 1960-1969. 1 liasse

354 1970-1977. 1 liasse

355 - 359 COMPTES ANNUELS. 1930, 1932-1936, 1938-1976.
355 1930, 1932-1936, 1938-1939. 1 liasse

356 1940-1949. 1 liasse

357 1950-1959. 1 liasse

358 1960-1969. 1 liasse

359 1970-1976. 1 liasse

360	Dossier relatif à la gestion des biens patrimoniaux. 1950, 1960, 1964, 1971.	1 chemise
	361 - 371 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DES DÉPENSES. 1964, 1967-1971.	
361	<i>361 - 367 BUREAU DU RECEVEUR. 1964, 1967-1971.</i> 1964 (recettes).	1 volume
362	1964 (dépenses).	1 volume
363	1967.	1 chemise
364	1968.	1 chemise
365	1969.	1 chemise
366	1970.	1 chemise
367	1971.	1 chemise
	368 - 371 BUREAU DU SECRÉTAIRE. 1974, 1976.	
368	1974 (recettes).	1 cahier
369	1974 (dépenses).	1 cahier
370	1976 (recettes).	1 cahier
371	1976 (dépenses).	1 cahier
	372 - 373 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1974, 1976.	
372	1974.	

1 liasse

373 1976.

1 liasse

XVII.TUTELLE COMMUNALE SUR LES FABRIQUES D'ÉGLISE

A. PAROISSE SAINT-MARTIN (CENTRE)

374 - 380 BUDGETS ANNUELS. 1900-1901, 1903-1913, 1915-1919,
1932-1976.

374	1900-1901, 1903-1909.	1 chemise
375	1910-1913, 1915-1919.	1 chemise
376	1932-1939.	1 chemise
377	1940-1949.	1 chemise
378	1950-1959.	1 chemise
379	1960-1969.	1 chemise
380	1970-1976.	1 chemise
	381 - 387 COMPTES ANNUELS. 1900-1907, 1909-1912, 1914-1917, 1931-1945, 1947-1976.	
381	1900-1907, 1909.	1 chemise
382	1910-1912, 1914-1917.	1 chemise
383	1931-1939.	1 chemise
384	1940-1945, 1947-1949.	1 chemise
385	1950-1959.	1 chemise
386	1960-1969.	1 chemise

387	1970-1976.	1 chemise
388	Dossier relatif à la gestion des biens patrimoniaux. 1947-1975.	1 chemise
<i>B. PAROISSE DE MONCEAU</i>		
389	389 - 395 BUDGETS ANNUELS. 1904-1916, 1929-1948, 1950-1976. 1904-1909.	1 chemise
390	1910-1916.	1 chemise
391	1929-1939.	1 chemise
392	1940-1948.	1 chemise
393	1950-1959.	1 chemise
394	1960-1969.	1 chemise
395	1970-1976.	1 chemise
396	396 - 402 COMPTES ANNUELS. 1901, 1903-1908, 1910-1915, 1929-1975. 1901, 1903-1908.	1 chemise
397	1910-1915.	1 chemise
398	1929-1939.	1 chemise
399	1940-1949.	1 chemise
400	1950-1959.	

		1 chemise
401	1960-1969.	1 chemise
402	1970-1975.	1 chemise
403	Dossier relatif à la gestion des biens patrimoniaux. 1929-1930, 1960-1966.	1 chemise
404	Pièces relatives au personnel de la fabrique d'église. 1946.	2 pièces

-
- 405 XVIII. DOCUMENTS SANS RAPPORT APPARENT AVEC LE FONDS
Requête des habitants d'Élouges-au-Mont (Monceau) à l'abbaye de
Saint-Ghislain afin que leur secours soit érigé en cure. 17 avril
1771. 1 pièce
- 406 Notes sur l'histoire d'Élouges. [XXe siècle]. 1 chemise
- 407 Notes historiques relatives à l'enseignement communal. [XXe
siècle]. 1 chemise